

Mme SOLÈNE TESSIER:

3320 Merci.

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE et Mme GÉNA CASU
Coalition québécoise sur la problématique du poids

3325

LA PRÉSIDENTE:

Et j'inviterais madame Charlène Blanchette et Géna Casu de la Coalition québécoise sur la problématique du poids. Je vous laisse quelques secondes pour vous installer, ne vous inquiétez pas. Attendez, je pense qu'il y a un petit problème technique.

3330

Bonsoir.

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

3335

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE:

Alors, je reprends les consignes : 10 minutes de présentation et 10 minutes de questions, échanges. D'accord?

3340

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

Très bien. Bien, bonjour, chers commissionnaires. Donc, au nom de la Coalition québécoise sur la problématique du poids, moi, Charlène Blanchette, et ma collègue, Géna Casu, en fait, oui, on va vous projeter vers 2050; mais on va également vous projeter vers un Montréal qui est plus favorable à l'adoption de saines habitudes de vie.

3345

3350

Donc, la Coalition québécoise sur la problématique du poids ou Coalition poids, ça représente, en fait, un regroupement de plus de 700 partenaires. Puis ce qu'on vise, en fait, notre mission, c'est de revendiquer, en fait, des changements dans les lois, les règlements, ou les politiques publiques pour être plus favorables, d'avoir des milieux de vie plus sains, en fait.

3355

Donc, pourquoi des saines habitudes de vie à Montréal? En fait, c'est qu'au-delà de la santé, ça a des impacts positifs sur la qualité de vie, le bien-être des Montréalais, mais également même sur l'environnement ou sur le plan social.

3360

Ça m'amène, en fait, à la première recommandation, qui est par rapport à l'accès à la saine alimentation. Les experts, en fait, de la commission EAT-Lancet sont unanimes : l'alimentation est la cible de choix pour avoir un impact, autant sur la santé humaine que planétaire.

3365

Puis en ce moment, en fait, souvent, quand on pense urbanisme, on pense à mobilité, on pense à transport actif, qui sont des éléments très importants; mais souvent, l'alimentation ne fait pas partie du discours.

3370

Et pourtant, j'ai été voir simplement dans les politiques alimentaires, les politiques de saines habitudes de vie de plusieurs de vos arrondissements, et j'ai trouvé des super belles mesures au niveau de l'aménagement qui pourraient être appliquées, dont vous pourriez vous inspirer dans le plan d'urbanisme et de mobilité.

LA PRÉSIDENTE:

3375

Ce n'est pas nous qui allons le faire, vous savez.

Mme GÉNA CASU:

3380

Dans le cadre de cette consultation, on voulait également repositionner notre ambition pour la métropole de Montréal, de restreindre la place de l'automobile au profit des modes de transport actif et collectif.

3385

Il y a plusieurs mesures qui sont à la portée de la Ville de Montréal pour opérer cette transition des modes de transport.

3390

Donc, par exemple, on peut, d'un côté, limiter les espaces de stationnement près des pôles d'emplois, des pôles commerciaux, ou des institutions, pour dissuader la population d'emprunter la voiture.

3395

Mais d'un autre côté, il faut assurer une plus grande part des investissements et de l'espace public réservé aux modes de transport actif et durable, comme le vélo, les transports collectifs, ou encore la marche.

3400

Nous espérons également pour le futur plan d'urbanisme et de mobilité de Montréal qu'ils mettent en avant des mesures concrètes pour faciliter l'accès aux espaces verts et revoir leur aménagement.

3405

Pour appuyer cette démarche, on voulait vous présenter quelques constats et recommandations.

Donc, d'abord, on constate que les espaces verts, c'est des atouts qui sont importants pour promouvoir un mode de vie physiquement actif. Le problème, c'est que l'offre d'espaces verts publics, elle n'est pas égale sur tout le territoire, et notamment dans les quartiers plus défavorisés de Montréal.

3410

Il est donc essentiel de créer et d'aménager de nouveaux espaces verts à l'avenir, en tenant compte donc, à la fois de la répartition équitable sur l'ensemble du territoire montréalais, mais également de leur accessibilité, en veillant à relier ces espaces verts aux différents milieux de vie des Montréalais, via des infrastructures de transport actif et collectif notamment.

3415

Le deuxième constat, c'est que les espaces verts, ils contribuent grandement à la réduction des îlots de chaleur, un phénomène qu'on observe de plus en plus au sein de la Ville de Montréal.

Il y a plusieurs travaux qui ont montré que le verdissement de l'espace public, c'était une mesure d'aménagement qui était prometteuse pour endiguer cette problématique.

3420

Et dans notre mémoire, on a proposé de s'attaquer surtout aux espaces de stationnement donc, les verdir davantage ou carrément les transformer en espaces verts.

Donc, au sein de notre mémoire, on vous a également proposé plusieurs pistes de solutions à l'échelle du quartier pour l'élaboration du futur PUM de la Ville de Montréal.

3425

C'est à cette échelle qu'on a eu beaucoup de recommandations, parce qu'on considère que le quartier, c'est un milieu de vie de proximité important; et qu'il est essentiel qu'il puisse répondre aux besoins de la population montréalaise.

3430

Donc, d'abord, notre équipe, elle était heureuse de constater que la Ville de Montréal, d'ici 2050, allait valoriser de plus en plus le jeu libre dans les rues de son territoire. Donc, notre objectif, ça a été surtout de pouvoir outiller et de soutenir la ville dans cette démarche.

3435

Donc, un élément central qu'on voulait souligner lorsqu'il est question d'autoriser les enfants à jouer librement dans les rues, c'est la notion de sécurité. Autrement dit, il est essentiel pour nous d'implanter des mesures d'apaisement de la circulation pour en faire des lieux qui sont sécuritaires pour les familles.

Par ailleurs, vous pouvez voir que nos données de sondage, elles montrent que le jeu libre, c'est une mesure qui est très populaire auprès des citoyens.

3440

On a donc voulu vous mettre de l'avant plusieurs initiatives qui peuvent être inspirantes. D'abord, on a le projet *Rue de jeu libre* de l'arrondissement de Verdun donc, une initiative très montréalaise qui a suivi les traces de la ville de Beloeil, qui est pionnière dans le jeu libre dans la rue, et qui se développe de plus en plus.

3445

On a aussi les initiatives de rues-école, de rues ludiques qui — pour lequel on a plusieurs exemples en Europe et en Amérique du Nord.

Et puis on a les fameuses ruelles vertes et ruelles blanches, qui disposent d'un fort succès à Montréal, et qu'on souhaite voir se développer dans plus de quartiers de la ville.

3450

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

Au niveau des jardins collectifs et communautaires, en fait, c'est que nombreux sont les Montréalais qui n'ont pas accès à un espace ou à une cour pour être capables de cultiver des aliments.

3455

Pourtant, l'engouement est bel et bien présent. Dans plusieurs arrondissements, il y a de nombreuses files d'attente pour avoir accès à ces espaces-là. C'est sûr qu'il y a certainement des défis d'espaces.

3460

Mais en que tels, les jardins communautaires et collectifs amènent énormément de bénéfices. Donc, on pense à la santé physique, on pense à la santé mentale, pour l'environnement, mais également au plan social avec des belles activités d'intergénération, par exemple.

3465

Donc, c'est pour ça que dans le prochain plan, en fait, on invite au niveau de l'urbanisme, à chercher à augmenter ces espaces-là de jardins communautaires et collectifs.

3470 **Mme GÉNA CASU:**

Donc, le projet de ville sur lequel porte cette consultation, elle prévoit de promouvoir la mobilité douce donc, principalement la marche et le vélo pour la majorité des déplacements du quotidien.

3475

Donc, notre équipe, elle a souhaité émettre plusieurs recommandations pour alimenter les réflexions de Montréal sur cet enjeu.

3480

Donc, déjà, l'échelle du quartier, on voulait vraiment insister sur la promotion du transport actif en toute saison, parce qu'on est très conscient que le climat de Montréal peut avoir certains obstacles à ces modes de transport, notamment en hiver. Donc, on a voulu mettre l'accent là-dessus.

3485

Également, les trajets à pied ou à vélo entre le domicile et l'école sont des moyens intéressants, des occasions pour les jeunes de pratiquer l'activité physique au quotidien.

On vous a mis à l'écran donc, quelques recommandations pour favoriser les déplacements actifs autour des écoles.

3490

On a, par exemple, toujours le fait de prévoir des mesures d'apaisement de la circulation qui sécurisent et favorisent le transport actif autour des écoles, avec des zones scolaires sécuritaires, par exemple. Donc, toujours l'aspect sécuritaire qui nous est essentiel pour favoriser le transport actif. Et puis, toujours veiller également à assurer un accès piétonnier et cyclable qui est sécuritaire autour des écoles.

3495

LA PRÉSIDENTE:

Il vous reste deux minutes.

3500

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

Parfait. Ça m'amène, en fait, au sujet du zonage. En fait, le zonage est un outil urbanistique qui est à la portée des municipalités en tant que telles. Les restaurants rapides s'installent sciemment donc, par exprès, près de nos écoles pour tirer profit de cette clientèle-là.

3505

Puis les études le montrent : la présence des restaurants rapides près d'une école est associée à une consommation plus importante d'aliments de faible qualité nutritive, autrement dit, de malbouffe.

3510

Puis en plus de ça, récemment, en fait, la Ville de Montréal a combattu, a remporté la victoire, en fait, devant les Tribunaux en lien avec la validité du règlement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce par rapport au zonage, l'interdiction d'avoir des restaurants rapides près des écoles.

3515

Donc, pourquoi pas, en fait, dans le prochain plan, intégrer peut-être une ligne directrice à proposer afin que ça fasse, ça percole, en fait, pourquoi pas dans tous les arrondissements de Montréal?

3520

Pour se faire, on a un bel outil aussi qu'on a créé aussi, un beau modèle de résolution dans lequel il y a toutes les options urbanistiques; c'est quoi les clés, en fait, les conditions gagnantes pour faire un très bon règlement de zonage. Ça fait que n'hésitez pas à vous en servir.

3525

Et pourquoi pas aussi interdire aussi peut-être les services au volant? Dans plusieurs arrondissements montréalais, c'est interdit. On pense à Rosemont-La Petite-Patrie. Donc, pourquoi pas aussi intégrer cette notion-là dans le plan?

Mme GÉNA CASU:

3530 On voulait également, dans notre présentation, mettre un point d'honneur à l'aménagement des cours d'école, aussi appelées parc-école, puisque c'est des lieux qui sont très fréquentés par les jeunes plusieurs fois par jour.

3535 Les cours d'école, elles devraient permettre de pratiquer une vaste gamme d'activités physiques qui peuvent plaire à tous. C'est ça.

Or, on constate que ce n'est pas toujours le cas dans les différents milieux à Montréal.

3540 Or, il a été clairement démontré que les jeunes sont plus susceptibles d'être actifs dans des cours d'école qui sont bien aménagées, qui sont agrémentées de verdure, pour lequel il y a des équipements sportifs qui sont diversifiés, des marquages au sol, et cetera.

Donc, on voulait vraiment insister là-dessus. On voulait également mettre en avant des initiatives qui sont...

3545 **LA PRÉSIDENTE:**

Ça va être votre dernière.

Mme GÉNA CASU:

3550 Oui. Des initiatives prometteuses, comme les potagers scolaires et les jardins pédagogiques, qui permettent de développer diverses compétences chez les enfants, notamment la littéracie alimentaire. Donc, c'était aussi à mettre de l'avant.

3555

LA PRÉSIDENTE:

Ça a été vite, celle-là.

3560

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:

Je n'ai pas tout compris.

3565

LA PRÉSIDENTE:

Moi non plus, les derniers mots, honnêtement.

Mme GÉNA CASU:

3570

Je vous l'expliquerai, on vous l'expliquera.

LA PRÉSIDENTE:

3575

Non, mais je vous donne... Répétez les derniers mots, parce que ça a été vraiment trop vite.

Mme GÉNA CASU:

3580

Oui. On voulait juste mettre de l'avant les initiatives de jardins pédagogiques et de, en tout cas, qui se font au niveau des écoles, les potagers scolaires qui permettent de développer les compétences des enfants, et notamment la littéracie alimentaire.

LA PRÉSIDENTE:

3585

Merci beaucoup. Parce que vraiment, je n'avais pas compris.

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

Je vais peut-être juste dire en une phrase la dernière recommandation.

3590

LA PRÉSIDENTE:

Oui.

3595

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

C'est avec la canicule, avec tous les changements climatiques, l'accès à l'eau, en fait, non embouteillée, c'est essentiel que les Montréalais y aient... que ce soit facile d'en trouver et ce soit disponible le plus souvent possible. Ça fait que c'est notre mot de la fin. Merci beaucoup.

3600

LA PRÉSIDENTE:

Merci. Puis j'espère que nos questions vous permettront de parler de ce que vous n'avez pas eu le temps de dire.

3605

Mme GÉNA CASU:

Oui. Merci pour votre...

3610

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

Mais on est rentré à la fin.

3615

Mme GÉNA CASU:

Exact.

LA PRÉSIDENTE:

Alors, qui commence?

3620

LE COMMISSAIRE CHARLES:

Oui, je peux commencer. Merci de votre présentation. Vous avez parlé de mieux occuper les espaces urbains.

3625

Mme GÉNA CASU:

Oui

3630

LE COMMISSAIRE CHARLES:

Les rues, ruelles, trottoirs. Pour le moment, nous savons que les rues sont très utilisées pour la circulation automobile ou pour garer les autos.

3635

Comment vous voyez l'utilisation ou mieux occuper l'espace urbain? C'est déjà beaucoup, beaucoup l'utilisation auto.

Mme GÉNA CASU:

3640

Bien, c'est ça. Justement, on a beaucoup mis de l'avant dans notre mémoire le fait que les espaces de stationnement, ça peut être des espaces qui peuvent être utilisés pour des espaces verts, à d'autres fins, en tout cas, que l'utilisation automobile.

3645

Pour nous, il est essentiel de restreindre la place de l'automobile, en tout cas à Montréal. Mais ça doit passer par des initiatives, des alternatives, en fait, qui sont proposées donc, développer les modes de transport actif, les transports en commun également.

3650 C'est le plan d'urbanisme et de mobilité de Montréal d'ici 2050, il sert à ça : à savoir comment est-ce qu'on pourrait réaménager notre environnement. Et c'est certain qu'il faut une transition dans nos modes de transport. Et les espaces de stationnement, par exemple, c'est des choses sur lesquelles on aimerait agir pour que ce soit plus verti, pour favoriser l'activité physique.

3655 Donc, c'est des initiatives qu'on a mises de l'avant pour ça. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

LE COMMISSAIRE CHARLES:

3660 Merci. Et une autre question rapide, vous en avez parlé également d'augmenter les jardins communautaires, et également en termes d'espace.

3665 Est-ce que pour les augmenter, est-ce qu'il y a d'autres espaces qu'on pourrait utiliser; est-ce que vous voyez des espaces comme les parcs en termes de jardins communautaires? Est-ce qu'on pourrait en faire des utilisations différentes par rapport à l'agriculture urbaine en général, que ce soit dans les parcs, dans les espaces comme vous l'avez...

Mme GÉNA CASU:

Les toits, il y avait les toits des institutions.

3670 **LE COMMISSAIRE CHARLES:**

3675 Les toits effectivement, que vous avez nommés, les institutions, et autres. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus en termes d'augmentation?

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

3680 Bien, c'est sûr que le mémoire ne traitait pas spécifiquement de cet aspect-là, mais au
niveau de l'agriculture urbaine, c'est sûr de maximiser le maximum d'espaces, les aménagements
comestibles, tout ce qui est les toits des institutions publiques peut être une belle avenue.

3685 Donc, c'est sûr, on appelle, en fait, c'est des espaces... souvent, il y a des espaces parfois
vacants qui n'ont pas nécessairement de vocation qui peuvent servir à la culture. Donc, à
maximiser, en fait, le plus possible, les espaces alloués qui peuvent être utilisés par les citoyens.

LE COMMISSAIRE CHARLES:

Merci.

3690 **Mme GÉNA CASU:**

On a mis de l'avant dans notre mémoire un exemple qui est tiré du Réseau d'actions pour
la santé durable du Québec, qui est une initiative qui est parraine — en tout cas, qui dépend de
notre association aussi.

3695 Et eux, ils travaillent beaucoup sur tout ce qui est le verdissement et la végétalisation des
espaces de soins de santé donc, d'autres espaces. Il y a les espaces de stationnement, d'autres
espaces qui peuvent être utilisés aussi pour mieux verdir et avoir des jardins communautaires,
des initiatives comme celles-ci.

3700 **LE COMMISSAIRE CHARLES:**

Parfait, ça va. Oui.

3705

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:

3710 Il reste un pour cent dans ma tablette, je vais poser ma question vite. Dans le document, vous avez parlé de tenir compte du principe d'équité dans la disponibilité des espaces verts.

Mme GÉNA CASU:

3715 Oui.

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:

Comment implanter ça, cette question d'équité là?

3720 **Mme GÉNA CASU:**

Comment la présenter?

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:

3725 L'implanter.

Mme GÉNA CASU:

3730 L'implanter. Bien, déjà, c'est quelque chose qu'on a pu constater dans... c'est le plan de nature et sport de la Ville de Montréal qui a proposé une cartographie, en expliquant qu'on voit clairement qu'il y a des quartiers plus défavorisés qui sont moins — où il y a une limitation au niveau des parcs, des infrastructures.

3735 Donc, nous, pour nous, l'idée, c'est savoir comment... L'objectif, c'est de les prioriser, ces quartiers-là donc, d'aménager et de créer de nouveaux parcs, et de nouvelles installations sportives.

3740 C'est vraiment surtout sur la priorisation de ces quartiers-là qu'on s'est penché surtout. C'est ça. Oui, je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais la priorisation de ces quartiers, c'est ça, c'est quoi sur lequel notre association a surtout travaillé.

LA PRÉSIDENTE:

3745 Merci. Je peux, il reste-tu de la place?

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:

3750 Je ne comprends pas... Ah, fini.

LA PRÉSIDENTE:

3755 Ah voilà. Alors, vous dites qu'il faudrait, lors du déneigement, prioriser les trottoirs. Quand on priorise, c'est qu'il y a des choses qui changent de place. Alors, qu'est-ce qui arrive si on priorise les trottoirs, comme pour le déneigement?

Mme GÉNA CASU:

3760 Pour le déneigement en particulier, ce qu'on a voulu surtout mettre de l'avant, c'était que pour promouvoir les modes de transport actif, dont notamment la marche, c'était important qu'en hiver très particulièrement, on fasse des mesures de déneigement, de déglçage sur les trottoirs pour sécuriser les piétons.

3765

Donc, ce n'était pas une notion de prioriser par rapport à d'autres mesures spécialement; c'est juste de vraiment faire attention à implanter ces mesures-là de déneigement et de déglçage pour sécuriser les piétons. C'est ça, ce n'était pas...

LA PRÉSIDENTE:

3770

O.K. Ce n'est pas vraiment une priorité.

Mme GÉNA CASU:

3775

Non, ce n'est pas une priorité.

LA PRÉSIDENTE:

3780

On ne commence pas par les trottoirs.

Mme GÉNA CASU:

3785

Non, pas spécialement. On a aussi mis en avant, en lien avec les saisons, pour favoriser la pratique du vélo, faire en sorte que les pistes cyclables soient ouvertes plus hâtivement au printemps et plus tardivement en automne.

C'est ça, c'est surtout ce qu'on a voulu mettre de l'avant. C'est qu'en toute saison, il faut que le mode de transport actif soit possible.

LA PRÉSIDENTE:

3790

Mais ma question était là aussi. Vous parlez d'ouvrir plus hâtivement les pistes puis les fermer plus tard, alors que beaucoup de monde nous demande qu'elles soient 12 mois par année.

3795

Pourquoi vous, vous arrivez à un moment où il n'y en aura pas, si on les ouvre puis on les ferme? Je voudrais comprendre l'argumentaire par rapport à ça.

Mme GÉNA CASU:

3800

Bien, déjà, la notion d'ouvrir et de fermer les pistes cyclables, c'est aussi de pouvoir donner accès à la population à des transports — enfin, des vélos par exemple donc, tout ce qui est l'initiative des BIXI par exemple, faire en sorte que ce soit sur une plus longue période.

LA PRÉSIDENTE:

3805

O.K. O.K.

Mme GÉNA CASU:

3810

Ça serait des choses comme ça, déjà, outre que l'aménagement physique en tant que tel, ça serait surtout de permettre à toute la population qui n'a pas forcément un vélo en main d'avoir des initiatives comme BIXI qui...

LA PRÉSIDENTE:

3815

O.K. Je comprends mieux, parce que je pensais qu'on fermait les pistes.

Mme GÉNA CASU:

3820

Non, non, non, non.

LA PRÉSIDENTE:

O.K. Bien, écoutez...

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

3825

Peut-être les endroits aussi où les pistes cyclables ne sont pas déneigées.

Mme GÉNA CASU:

3830

Exactement.

Mme GÉNA CASU:

3835

Ça fait qu'à ce niveau-là, peut-être d'essayer de l'entretenir le plus longtemps possible, même si c'est peut-être plus difficile dans certains arrondissements, par exemple.

LA PRÉSIDENTE:

3840

Bien, merci beaucoup. J'ai bien aimé vos fontaines d'eau dans le métro.

Mme GÉNA CASU:

Oui, parfait.

3845

LA PRÉSIDENTE:

Ah, j'ai une autre question, puis vous n'en parlez pas, puis je ne veux pas vous coller, puis tout ça, mais si vous y avez réfléchi.

3850

Il y a des déserts alimentaires à Montréal, et on s'en préoccupe d'autant plus quand c'est dans des quartiers défavorisés où les gens n'ont pas nécessairement une auto. En tout cas, bref.

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

3855

Oui.

LA PRÉSIDENTE:

3860

On voit, ils n'ont pas les moyens de payer le taxi non plus. Bon. Mais il y a une question qui a surgi, parce qu'on a lu les rapports des autres commissions pour se préparer, puis il y a eu des débats sur oui ou non à l'implantation de magasins d'alimentation de grandes surfaces.

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

3865

O.K.

LA PRÉSIDENTE:

3870

Avez-vous une opinion là-dessus?

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

3875

Spécifiquement par rapport à ça, non.

3880

Mais ce qui est intéressant, en fait, c'est... ce qui serait intéressant, en fait, à petite échelle dans des déserts alimentaires, c'est de regarder à l'implantation de commerces d'alimentation locaux. Pourquoi pas des commerces, en fait, alimentaires d'entreprises sociales? Donc, vraiment communautaires. Donc, ça vient chercher encore plus profondément, outre l'accès, vraiment une belle richesse.

Mais spécifiquement par rapport à l'implantation de magasins grandes surfaces, je dirais qu'on ne l'a pas évalué, cet aspect-là, en profondeur.

LA PRÉSIDENTE:

3885

O.K. C'est parce que le problème semblait le coût. Les gens des grandes surfaces disaient : « Bien, ça va coûter moins cher donc, c'est préférable. » D'autres qui disaient : « Non, parce que ça veut dire des stationnements, ça veut dire des grands espaces. »

3890

Alors, je voulais voir si vous aviez une opinion là-dessus.

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

3895

Là-dessus, on n'est pas positionnés.

LA PRÉSIDENTE:

O.K. Bien, merci beaucoup. Alors, ça clôt.

3900

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:

Moi, j'avais une question take out pour vous, à apporter.

3905

Il y a beaucoup de quartiers à très faible densité à Montréal, puis ça serait bien que vous envisagiez de transposer vos concepts à ces quartiers-là autant qu'aux quartiers de forte densité que vous avez pu voir dans le projet de ville.

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

3910

Parfait.

LE COMMISSAIRE INTERNOSCIA:

3915

Répondez-moi pas, apportez la question avec vous.

Mme CHARLÈNE BLANCHETTE:

3920

Absolument. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE:

3925

Merci. Ceci met fin à notre séance d'audition et d'opinions pour ce soir. Nous, on revient demain après-midi.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui se sont déplacées et qui ont participé ce soir, mais aussi à tous les ateliers et les événements que l'Office a mis en place depuis de nombreux mois.

3930

J'aimerais remercier mes collègues commissaires bien évidemment, l'analyste, mais aussi toute l'armée de travailleuses et de travailleurs de l'Office qui nous aident à organiser ces soirées et toute la consultation de la réflexion 2050.

3935

Merci aussi à l'équipe en arrière. J'aime ça quand ils sont là, je me sens en sécurité. S'il y a un problème, ce n'est pas le mien, j'aime ça dans ce temps-là.

Alors, je vous informe que demain, on revient nous, et qu'il y en a une autre jeudi soir et vendredi après-midi. Les deux dernières auront lieu la semaine prochaine.

3940

Alors, bon retour à la maison en sécurité, tout le monde. Merci beaucoup, au revoir.